Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Acte notarial ? Que faire ?

Par viddamars

Ma compagne est gérante à 100% de son restaurant. Mais J'ai participé financièrement à l'apport pour l'achat du fond de commerce et continue d'apporter une aide financière. Cependant ma compagne à une fille d'une première union.
Que faire pour que s'il arrive qq chose à ma compagne, notre affaire n'arrive pas dans les mains de son ex compagnon ?
Car je n'apparaîs nulle part dans les papiers et on ne voudrait pas qu'il gère la part de sa fille jusqu'à sa majorité.
Merci de votre aide ?